La balance commerciale agroalimentaire à fin octobre 2015

La valeur des exportations à fin octobre 2015 a considérablement augmenté avec un taux de 115.6% en raison d'une forte augmentation des ventes de l'huile d'olive qui ont contribué pour 98.4 points de pourcentage à cette hausse. La part de l'huile d'olive par rapport aux exportations totales alimentaires s'est ainsi élevée à 54.9% contre 17.1% à fin octobre 2014.

Malgré l'augmentation de 10.9% de la valeur des importations, la forte croissance des exportations a donné lieu à un taux de couverture de 104.6% et un solde excédentaire de 143.2 MD soit 1 436.1 MD de plus par rapport à celui de l'année précédente. Pour le dixième mois consécutif en 2015 la balance alimentaire, contrairement aux années précédentes a été excédentaire et par conséquent a contribué à résorber le déficit global de la balance commerciale du pays estimé à 10 237 MD, enregistrant ainsi un repli de 13.1% par apport à la même période de l'année écoulée où il avait atteint 11 779 MD.

Evolution du solde de la balance alimentaire durant les dix premiers mois de 2014 et 2015

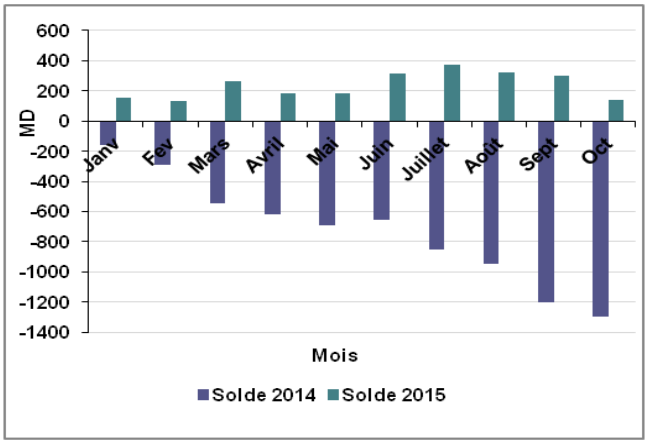

Source : Nos calculs d'après l'INS.

Engagement du service de la douane russe à faciliter l'import de produits tunisiens

Le Service Fédéral de la Douane de Russie s'est engagé à faciliter les procédures douanières relatives aux produits tunisiens à exporter vers la Russie, à condition que cette démarche soit étudiée auparavant par des experts. Cet engagement a été exprimé à Tunis, par la délégation russe, présidée par le représentant du Service fédéral de la douane de Russie, lors d'un entretien avec le Ministre de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche. M. le Ministre a suggéré à la partie russe d'accorder à la Tunisie des avantages préférentiels au niveau de la douane pour l'exportation immédiate sur le marché russe, du lait et les produits avicoles tunisiens. Il a également évoqué les moyens à mettre en place pour développer la coopération tuniso-russe dans le domaine agricole, notamment, la recherche agricole et les techniques d'après moisson.

Source : www.lapresse.tn.

Pêche et aquaculture en Tunisie à fin octobre 2015 (Résultats de 2015 par rapport à 2014)

PRODUCTION	• **Volume :** ↓ **- 4,3%** (100,9 mille tonnes contre 105,4 mille tonnes)
EXPORTATION	• **Volume:** ↓ **-1,2%** (16 mille tonnes contre 16,2 mille tonnes) • **Valeur:** ↑ **11,8%** (253,5 MD contre 226,8 MD)
IMPORTATION	• **Volume:** ↓ **- -33,8%** (22,1 mille tonnes contre 33,4 mille tonnes) • **Valeur:** ↓ **-15,3%** (93,5 MD contre 110,4 MD)

Le solde des échanges extérieurs des produits de la pêche à fin octobre 2015 a été positif avec (+160 MD) contre (+116,4 MD) enregistrés au cours de la même période de l'année précédente, soit une hausse de (+37,5%).

***NB** : Les chiffres de l'année 2015 sont préliminaires.*

Source : Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture

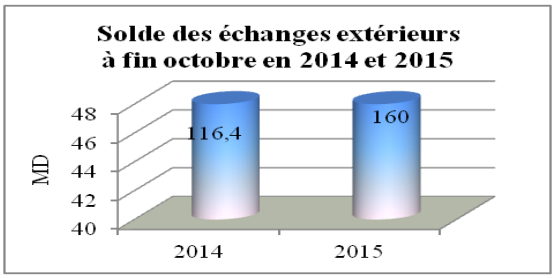

Pêche : Le quota de la Tunisie en thon rouge atteindra 1497 tonnes en 2016

Selon le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche, le quota de la Tunisie en thon rouge atteindra 1 497 tonnes en 2016, contre 1 247 tonnes en 2015 avec des recettes d'exportation de l'ordre de 45 millions de dinars. En effet, la Commission Internationale de Conservation des Thonidés de l'Atlantique (ICCAT) qui réalise des études scientifiques sur le stock de thon rouge des côtes de la Méditerranée fixe le quota annuel pour chaque pays. La 24ème réunion de cette commission a été tenue à Malte, du 10 au 17 novembre 2015. La Tunisie a adhéré à l'accord relatif au programme international sur la conservation des thonidés dans l'océan Atlantique, en vertu de la loi n°66 de l'année 1997, datée du 17 octobre 1997.

Source : www.africanmanager.com

LES INVESTISSEMENTS AGRICOLES APPROUVES A FIN OCTOBRE 2015

Par rapport à la même période de 2014, on enregistre :

- Une baisse de 6.9% des investissements approuvés
- Un recul de 74,2% des investissements réalisés par les SMVDA
- Une régression de 53,5% des investissements alloués à l'aquaculture
- La création de 4280 postes d'emplois permanents

Figure 1. Nombre de projets approuvés et nombre de projets déclarés

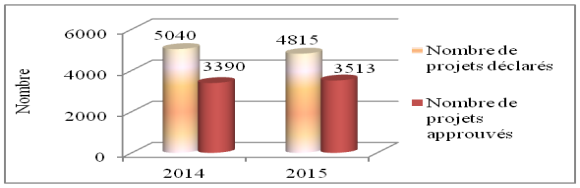

Figure 2. Répartition des investissements agricoles par type d'activité

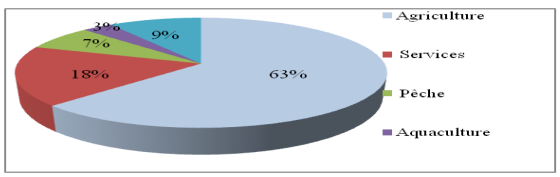

Figure 3. Répartition géographique des investissements agricoles approuvés

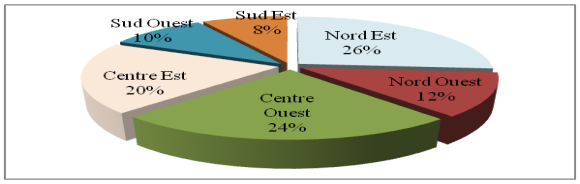

Figure 4. Schéma de financement des investissements agricoles approuvés

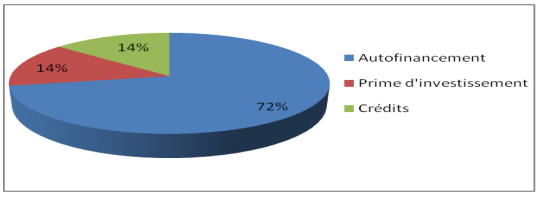

Source : Nos calculs d'après l'APIA

Importation des céréales en Tunisie

A la date du 18/11/15 la Tunisie a acheté 92 mille tonnes de blé dur au prix moyen de 298.83 dollars/ tonne (606.55 DT/T), 125 mille tonnes de blé tendre au prix moyen de 204.02 dollars/tonne (414.109 DT/T) et 50 mille tonnes d'orge fourragère à raison de 190.81 dollars/tonne (387.296 DT/T). Ces quantités devraient être livrées aux ports tunisiens durant les mois de janvier, février, mars et avril 2016. Comparé au prix du blé dur local (700 DT/T pour la récolte 2015) le prix de l'importé est inférieur de 93.45 DT/T (- 13.3%) ; Quant au prix du blé tendre importé, il est inférieur de 105.89 dinars/tonne (- 20.36%) et celui de l'orge fourragère importée est inférieur de 92.70 Dinars/tonne par rapport au produit local (- 19.31%).

Par rapport aux derniers achats, le prix du blé dur a diminuéde 27.16 dollars/tonne (- 8.33%) alors que le prix du blé tendre a augmenté de 6.86 dollars/tonne (+3.48%), tandis que celui de l'orge a diminué de 3.58 dollars/tonne (- 1.84%).

L'acquisition sur le marché mondial de céréales à des prix plus favorables, inférieurs aux prix locaux et en quantités suffisantes, a fait montre d'une stratégie d'importation qui tienne compte à la fois du niveau de collecte de la dernière récolte et de l'évolution des cours à l'échelle internationale. Cette conduite a permis de garantir jusque là des niveaux de stocks sécuritaires à moindre coût.

Source : Office des céréales

L'huile d'olive tunisienne labellisée dès 2016

L'huile d'olive tunisienne, produit phare du pays, sera labellisée officiellement, à partir de 2016. Le label va permettre une meilleure valorisation pour le secteur de l'oléiculture et apportera une plus grande valeur ajoutée au produit tunisien. Il offrira également, un système de traçabilité complet de manière à imposer l'application des réglementations et renforcer la confiance des consommateurs et acheteurs de l'huile d'olive.

Source : africanmanager.com.

La Tunisie invitée à agir vite pour faire face aux changements climatiques

Lors de la conférence-débat tenue au CITET sur le thème "Changements climatiques et développement : enjeux et solutions" en prévision de la Conférence des Parties COP21, prévue fin novembre/début décembre à Paris, l'ensemble des intervenants ont insisté pour que la Tunisie à l'instar des autres pays agisse rapidement afin de faire face aux dangers des changements climatiques prévus. La Tunisie est en effet l'un des pays riverains de la Méditerranée les plus exposés aux impacts du dérèglement climatique, selon les projections climatiques 2015 de l'INM (Institut national de la météorologie) les températures vont augmenter de 1,1°C d'ici 2030.

Malgré sa contribution infime aux émissions de gaz à effet de serre (0,007%), le pays devra subir les conséquences de ces émissions à l'horizon 2030. Les impacts des changements climatiques se feront sentir à travers la rareté des ressources édaphiques et hydrauliques, ce qui générerait des risques sur les exportations et mènerait à un "forçage économique sur l'agriculture ". Ainsi, le pays payera une chère facture si rien n'est fait pour s'adapter à ce phénomène et atténuer son impact à travers des actions à court, moyen et long terme. Cependant, les intervenants à la conférence-débat restent optimistes, car les solutions existent. Il s'agit d'adopter une stratégie à moyen terme au lieu de la gestion de crise, d'encourager les interventions de préservation de l'écosystème, d'optimiser l'utilisation des ressources ainsi que d'adapter la carte agricole à la réalité des changements climatiques.

Pour ce faire la Tunisie a exprimé des besoins de financement de l'ordre de 20 milliards de dollars. D'après certains écologistes présents lors de la conférence en plus de ce qui est prévu pour réduire les impacts des changements climatiques, la Tunisie a besoin plus que jamais, d'un éveil des consciences car c'est une "responsabilité commune" .

Source :www.webmanagercenter.com

Mise en garde contre le charançon rouge

Le charançon rouge, un ravageur qui attaque le palmier aussi bien ornemental que dattier, s'est retrouvé en Tunisie en 2011, après avoir réussi à s'introduire dans d'autres pays méditerranéens depuis 1996. Il a été signalé pour la première fois en Tunisie par le Service de quarantaine à la Direction Générale de la Protection et du Contrôle de la Qualité des Produits Agricoles dans la banlieue nord (Carthage) en 2011.

Il faut mettre tout en œuvre pour protéger les palmiers tunisiens de ce ravageur qui compte parmi les plus redoutables pour le palmier. Les symptômes de l'attaque du charançon rouge ne vont apparaître que plusieurs semaines à plusieurs mois après le début de l'infestation par la larve qui se cache à l'intérieur de l'arbre. La présence du ravageur se signale par la présence de suintements liquides bruns et visqueux qui ponctuent les orifices perforés par les grosses larves à la base des palmes.L'importation des plants de palmiers de zones infestées vers des zones exemptes contribue à la prolifération de cette maladie. Certes une mise en quarantaine sévère à l'arrivée des arbres est très recommandée.

Une lutte chimique peut être préventive ou curative, et ce, par l'usage d'insecticides permettant de tuer les œufs et les larves et traiter les arbres attaqués.

Source : Webmanagercenter.com

COP21 : Enjeux climatiques en Méditerranée

La région méditerranéenne est particulièrement vulnérable au changement climatique. Les risques liés à ce changement seront d'autant plus élevés que cette région doit d'ores-et-déjà faire face à un certain nombre de défis structurels et conjoncturels : pénurie en eau, déficit en produits alimentaires de base, étalement urbain non contrôlé sur les côtes, pollutions diffuses, etc. Bien que relativement peu émetteurs de gaz à effet de serre (GES) par rapport aux pays riches de la planète (Etats Unis, Zone Euro, Chine, Pays membres de l'OCDE), les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée enregistrent une tendance à la hausse des émissions de CO2. Ces pays sont également caractérisés par une situation de stress hydrique structurel. En effet, la région héberge près de 60% de la population mondiale faiblement pourvue en eau (dotée de moins de 1000 m^3 d'eau/habitant/an).

Or en 2025, la demande en eau pourrait s'accroître de 25% au Sud et à l'Est de la Méditerrannée. Ceci aurait un impact sur le secteur agro-alimentaire puisque l'irrigation accapare 65% de la demande totale en eau du bassin méditerranéen d'où l'importance de parvenir à une meilleure gestion de la demande en eau et de mobiliser plus de ressources non conventionnelles. D'ailleurs, les impacts anticipés à l'échelle mondiale du changement climatique seront amplifiés dans la région méditerranéenne. Le réchauffement climatique pourrait accentuer l'inégalité des répartitions des ressources en eau et mettre en péril la sécurité alimentaire. Dans la région du Maghreb, l'agriculture qui consomme environ 85% des ressources totales en eau connaitrait une baisse de productivité pour certains produits et une hausse des besoins pour d'autres.

En réponse à ces enjeux, la 21ème Conférence des Parties (COP21) a défini comme objectif principal à l'horizon 2030, la limitation à 2°C l'augmentation de la température moyenne mondiale par rapport à l'époque préindustrielle. L'enjeu est donc de réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais également de s'adapter aux changements climatiques. Dans ce cadre, les pays méditerranéens peuvent s'engager dans un développement tourné vers une faible émission de carbone d'autant qu'ils disposent d'un gisement d'énergies renouvelables non négligeable. Néanmoins, il est important de soutenir leurs efforts par un appui technique et financier international.

Source : IPEMED

Tunisie-Sicile : Signature de deux conventions de jumelage

En marge de la 12ème édition du Salon International de l'Agriculture, du Machinisme Agricole et de la Pêche (SIAMAP 2015), l'UTAP a signé, deux conventions de jumelage avec l'Observatoire tuniso-italien au service de l'agriculture durable et de qualité (Servagri) dans le domaine de l'apiculture et de la promotion des femmes agricultrices. Les deux conventions s'inscrivent dans le cadre du projet réalisé par l'Observatoire Servagri, et financé par l'Union Européenne, via l'instrument de la politique de voisinage.

L'observatoire assurera l'encadrement et l'appui des femmes agricultrices et des jeunes agriculteurs afin de les aider à valoriser leurs produits et à les commercialiser. Ce projet permettra d'unifier les efforts des deux parties tunisienne et italienne dans le domaine agricole, afin de garantir des produits de qualité soumis au système de traçabilité, respectant les normes et les critères européens, et ce, afin de pouvoir faire face à la concurrence et satisfaire les demandes des grands marchés extérieurs, en l'occurrence le Brésil, l'Inde, la Chine et la Russie.

Les deux conventions stipulent respectivement le jumelage des apiculteurs tunisiens et siciliens, et les femmes agricultrices des deux pays, dans le but de travailler pour le développement, le renforcement et l'amélioration du cadre et de la qualité de vie de ces métiers dans le milieu rural. Elles soulignent, également, la nécessité d'œuvrer à la consolidation des politiques respectives de soutien aux filières concernées et aux activités des organisations œuvrant dans ces domaines d'activités.

L'Observatoire Servagri vise à accroître la valeur ajoutée et la compétitivité de la production de la zone transfrontalière cible du projet en créant un panier commun de produits sécurisés,

traçables et de qualité sous la marque unique SERVAGRI, incluant spécifiquement les produits de la petite agriculture

et de l'agriculture familiale et féminine. Il s'attèle, également, à mettre en œuvre des projets sectoriels stratégiques qui peuvent contribuer à la détermination des politiques de planification et l'accès aux fonds européens, nationaux et régionaux, à commencer par l'expérimentation de quatre actions pilote, spécifiquement dédiées aux femmes agricultrices. Servagri projette, aussi, de développer des modèles, des réseaux et des partenariats de collaboration entre les entreprises et les entités publiques et privées des filières agroalimentaires, y compris spécifiquement les entreprises féminines, et de structurer l'organisation des filières de production, parmi lesquelles celles incluant les femmes agricultrices, selon la logique de 'cluster transfrontalier', ou bien, des districts productifs de matrice euro-méditerranéenne.

Source : directinfo.webmanagercenter.com.

Irrigation : Une technologie tunisienne distinguée mondialement

Une technologie 100% tunisienne, Le Diffuseur Enterré, a été choisie parmi les 12 technologies les plus innovantes dans le domaine de l'eau. Développée par Dr. Bellachheb Chahbani et réalisée par la société Chahbani Technologies SA (ChahTech), spécialisée dans les technologies de l'irrigation et basée à Houmt Souk Djerba (sud-est), la technologie du Diffuseur Enterré a été sélectionnée et récompensée par le site spécialisé ''Securing Water For Food'', parmi plus 400 candidatures émanant de plus de 60 pays. Le Diffuseur Enterré, une technique d'irrigation hautement innovante, permet d'augmenter le rendement des plants (à la fois arboriculture et maraichage) tout en réduisant les quantités d'eau nécessaires (2 fois moins que le goutte-à-goutte) et les coûts (moins d'énergie, moins de fertilisants, moins de mauvaises herbes..., etc.)

Source : kapitalis.com.

Exportation de 6130 tonnes de dattes

Les exportations tunisiennes de dattes ont atteint, au cours de la saison actuelle (2015-2016) et jusqu'au 02 novembre 2015, environ 6130 tonnes contre 6600 tonnes au cours de la même période de la saison précédente. Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche, qui estime que la production de cette année sera supérieure de 12% par rapport à celle de la campagne 2014-2015 avec un niveau de 156 000 tonnes, prévoit également de maintenir, au cours de cette saison, la même quantité de dattes exportées la saison dernière, soit dans la limite de 100 mille tonnes (environ 500 millions de dinars), au plus une hausse de 18%.

Source : directinfo.webmanagercenter.com

Le marché mondial du blé :Faits saillants et prévisions pour la campagne 2015/2016

Un niveau record de l'ordre de 735 millions de tonnes est prévu pour la campagne 2015/2016 suite à un accroissement de la production en Australie, en Chine, en Turquie et aux Etat-Unis. La prochaine campagne de commercialisation annonce un volume de commerce de près de 150 millions de tonnes, soit un léger recul par rapport à l'année précédente, en raison de l'amélioration des disponibilités intérieures en Asie et en Afrique du Nord. En matière d'utilisation, on s'attend à environ 727 millions de tonnes pour 2015/2016, soit une légère hausse de 2% par rapport à la campagne précédente.

La campagne se clôturerait par des niveaux de stocks record, où les prévisions indiquent un rapport *stocks mondiaux-utilisation* élevé, de l'ordre de 28,9% en raison de la hausse des réserves dans l'UE, en Russie et aux Etats-Unis, contrairement à une réduction des stocks de clôture au Canada.

Ainsi, l'abondance des récoltes conjuguée au niveau élevé des stocks et la concurrence pour les exportations conduiraient à une pression sur les prix qui tendraient à la baisse et à une contraction du commerce du blé par rapport à la campagne précédente.

Aperçu Général du Marché Mondial du Blé

	2013/14	2014/15 estim	2015/16 prév.	Variation 2015/16 par rapport à 2014/15
millions de tonnes				%
BILAN MONDIAL				
Production	715,6	732,9	734,8	0.3
Commerce[1]	156,8	155,8	150,0	-3.7
Utilisation totale	693,9	712,9	727,0	2.0
Alimentation	481,3	486,1	490,6	0.9
Fourrage	127,4	138,2	144,0	4.2
Autres utilisations	85,2	88,6	92,4	4.4
Stocks de clôture	188,4	202,6	205,9	1.6
INDICATEURS DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE				
Consommation par habitant				
Monde (kg/an)	67,2	67,2	67,0	- 0.2
PFRDV (kg/an)	47,9	47,6	47,4	- 0.4
Rapport stocks mondiaux-utilisation (%)	26,4	27,9	28,9	
Rapport stocks des principaux exportateurs-utilisation totale (%)[2]	13,8	15,6	16,8	

[1] Les données relatives au commerce des céréales concernent les exportations basées sur une campagne de commercialisation juillet/juin.

[2] Les principaux exportateurs sont notamment l'Argentine, l'Australie, le Canada, la Fédération de Russie, le Kazakhtan, l'Ukraine, l'Union européenne et les Etats-Unis.

Source : FAO. Les perspectives de l'alimentation. Les marchés en bref. Octobre 2015.

Mercuriale de Bir El kassa (Novembre 2015)

Evolution de l'offre globale

Novembre 2015/ Novembre 2014

Augmentation de l'offre : - Légumes (**+7%**)

- Fruits (**+21%**)

-Produits de la mer (**+6%**)

Evolution de l'offre des principaux produits

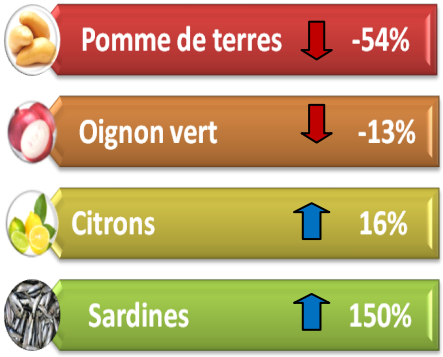

Evolution des prix des principaux produits

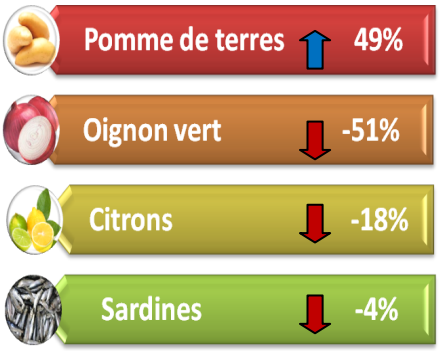

Observatoire National de l'Agriculture

30 Rue Alain Savary, 1002 Tunis
Site Web: http://www.onagri.tn
Téléphone (+216) 71-801-055/478
Télécopie : (+216) 71-785-127
E-mail : onagri@iresa.agrinet.tn